

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

0957926 B.C. Ltd.

(PEER 1 Network Enterprises, Inc.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 24 décembre 2012 concernant l'offre publique d'achat de 0957926 B.C. Ltd. sur la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de PEER 1 Network Enterprises, Inc. au prix de 3,85 \$ l'action comptant.

L'offre a expiré le 29 janvier 2013, 17 h (heure de Vancouver).

Numéro de projet SEDAR : 2001424

Décision n°: 2013-FS-0029

Alamos Gold Inc.

(Mines Aurizon Ltée)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 14 janvier 2013 concernant l'offre publique d'échange d'Alamos Gold Inc. sur la totalité des actions ordinaires en circulation de Mines Aurizon Ltée en contrepartie, par action ordinaire, au choix de chaque porteur : (i) soit de 4,65 \$ CA en espèces ou (ii) soit de 0,2801 action d'Alamos Gold Inc.

L'offre a expiré le 19 février 2013, mais a été prolongée jusqu'au 5 mars 2013, 17 h (heure locale).

Numéro de projet SEDAR : 2005445

Décision n°: 2013-FS-0031

CDJ Global Catalyst LLC

(C.A. Bancorp Inc.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 21 janvier 2013 concernant l'offre publique d'achat de CDJ Global Catalyst LLC sur la totalité des actions ordinaires en circulation de C.A. Bancorp Inc. au prix de 3,20 \$ l'action au comptant.

L'offre expire le 4 mars 2013, 17 h (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 2008991

Décision n°: 2013-FS-0028

PPG Industries, Inc.

(Eagle Spinco Inc.)

Dépôt des documents en date du 27 décembre 2012 concernant l'offre publique d'échange de PPG Industries, Inc. sur la totalité des actions ordinaires d'Eagle Spinco Inc. en vertu de la Partie 4 du Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat.

Décision n°: 2013-FS-0030

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.